Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA SOMME

Amiens, le 1er décembre 2014

Communiqué de presse

Exercice du Plan Particulier d'Intervention (PPI) d'AJINOMOTO FOODS EUROPE

Premiers enseignements

Ce lundi 1er décembre 2014, un exercice « risque industriel » a simulé un incident survenu sur le site de la société d'Ajinomoti Foods Europe de Mesnil-Saint-Nicaise.

Cet exercice simulait le percement d'un wagon d'ammoniac de 53 tonnes par un chariot avec dégagement d'un nuage toxique.

Nicole KLEIN, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, a activé le Plan Particulier d'Intervention (PPI) du site permettant de coordonner l'action des services de secours et de sécurité et de boucler un périmètre de confinement de 1300 mètres. Le Centre Opérationnel Départemental (COD) ainsi que la cellule d'information du public (CIP, numéro vert) ont également été activés.

L'exercice, débuté à 9h30 a pris fin à 13 heures.

Il a mobilisé 180 personnes dont 150 sur le terrain (48 pompiers, 67 gendarmes, les services du conseil général et des communes de Mesnil-Saint-Nicaise et de Nesle) et 30 en préfecture.

La finalité de cet exercice était notamment de vérifier le caractère opérationnel du plan avant son approbation.

Particularités de l'exercice

Les deux sirènes du nouveau système d'alerte et d'information des populations (SAIP) installées à proximité des bassins de population les plus importants, au cas présent à Mesnil-Saint-Nicaise et à Nesle ont été activées.

Le confinement des écoles, du collège et de la maison de retraite et des entreprises a été levé au fur et à mesure de leur vérification faite par des observateurs sur place, pour limiter les impacts de cet exercice sur la population, ainsi il a pu être constaté des personnes déconfinées alors que d'autres l'étaient encore. De même, la levée des déviations s'est opérée après constatation de leur mise en place globale.

Premiers enseignements

- Cet exercice réalisé grandeur nature a permis de tester le fonctionnement des moyens de communication et de constater la nécessité de déplacer le poste de commandement des services. Initialement prévu à Curchy , il s'est effectivement avéré que les liaisons téléphoniques et radio étaient très dégradées (zone blanche).

Contact :
Service régional de la communication interministérielle 03 22 97 81 48 06

- Le barrièrage permettant de boucler le périmètre doit être systématiquement accompagné d'une présence physique.
- Des salles de regroupement doivent être identifiées dans le plan afin de prendre en compte et d'accueillir les populations ne pouvant rejoindre leur domicile.
- La gestion des repas dans les établissements scolaires doit être prévue dans les plans particuliers de mise en sûreté.
- Les consignes de sécurité ont été diffusées à la population par France bleu Picardie dés l'alerte et relayé à la population tous les quarts d'heure.
- Afin de pallier au problème de portée des sirènes rencontré dans certains endroits, une extension de la liste d'appel SMS sera prévue.